



UNION EUROPEENNE

OSCE Conseil Permanent N°1124 Vienne, 15 Décembre 2016

Déclaration de l'UE en réponse à la Représentante spéciale et coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, Ambassadrice Madina Jarbussynova

L'Union Européenne et ses Etats membres accueillent avec plaisir l'ambassadrice Madina Jarbussynova, Représentante spéciale et coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains pour la présentation du rapport annuel d'activités.

le 17 octobre 2016, la coordonnatrice européenne de la lutte contre la traite des êtres humains, Mme Myria Vassiliadou, a rappelé que pour éradiquer la traite des êtres humains, « nous devons axer nos priorités sur l'identification et le soutien précoce et effectif des victimes de la traite des êtres humains, ainsi que sur la lutte contre les trafiquants et le démantèlement des filières, et acquérir davantage de connaissances et de compréhension de la traite des êtres humains. »

Cette approche de l'Union européenne s'inscrit pleinement dans le cadre du plan d'action de l'OSCE de 2003 et de son addendum de 2013, qui dans une approche globale et intégrée identifient 4 axes d'actions :

- la réduction de la demande pour prévenir le phénomène ;
- l'identification, la protection et la prise en charge des victimes, jusqu'à leur indemnisation ;
- la poursuite en justice, la condamnation des criminels et la confiscation des biens et profits résultant de ce crime ;
- enfin, le partenariat avec tous les acteurs pertinents, dont ceux essentiels de la société civile, au plan national et international.

Nous vous encourageons à coopérer ensemble, l'approche multidimensionnelle de l'OSCE correspondant à la stratégie de l'UE.

Madame la Représentante spéciale et coordinatrice, nous tenons à vous remercier pour votre engagement et celui de vos personnels dans la mise en œuvre au sein de l'OSCE et de ses Etats participants de ces orientations. Vos visites dans les pays sont, à ce titre, précieuses pour entretenir le dialogue avec les plus hautes autorités et avec les acteurs de terrain. Nous soutenons la poursuite de ces visites en souhaitant que les rapports produits à l'issue soient diffusés dans des délais raisonnables pour préserver leur intérêt. Nous soulignons d'ailleurs la qualité des nombreux rapports de cette année.

La conférence de l'Alliance contre la traite des personnes en situation de criminalité forcée de 2016 a confirmé que l'OSCE permettait des débats fructueux entre les représentants institutionnels, ceux du secteur privé et de la société civile. Elle a notamment rappelé l'importance de la formation des services d'enquêtes à cette forme particulière de criminalité et mis en exergue l'importance de la collaboration entre les forces de l'ordre, les services sociaux et les ONG, pour favoriser l'identification des victimes et le démantèlement des réseaux. Nous soutenons cette approche qui fait émerger des bonnes pratiques.

En prolongement de cette réflexion, nous tenons à apporter un soutien particulier au projet de mise en situation pour combattre la traite des êtres humains dans le cadre de la migration, qui s'est déroulé à Vicenza, et dans lequel vous avez investi beaucoup d'énergie. Il s'agit d'une formation très concrète des forces de police, des magistrats, des services sociaux et des ONG, dont nous espérons qu'elle permettra d'élaborer un modèle de simulations au profit des Etats participants, pour lutter contre cette criminalité transnationale et mieux protéger les victimes.

Nous tirons un bilan positif de votre action en 2016. Nous vous invitons à la poursuivre avec une approche basée sur les droits de l'homme, la protection des victimes et de leurs droits, et la lutte contre les réseaux criminels qui en tirent profit. Sachant qu'une importante proportion des victimes sont des femmes et des filles, nous vous encourageons par ailleurs à adopter une approche basée sur le genre. Pour l'Union européenne et ses Etats Membres, la lutte contre l'exploitation sexuelle et contre l'exploitation par le travail, notamment ce affectant les mineurs demeurent des sujets de préoccupation majeure, auxquelles il convient d'apporter des réponses.

Nous saluons enfin votre démarche positive pour renforcer la collaboration avec toutes les structures exécutives. Nous les remercions également pour le travail accompli et les encourageons à ne pas relâcher les efforts, pour que l'OSCE demeure un partenaire crédible pour lutter contre la traite et ainsi renforcer la stabilité et la sécurité de notre région.

l'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, l'Arménie, la Géorgie, Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.